

Dina El Kassas*
(Cairo)

LA CATÉGORIE DE VOIX EN ARABE

A b s t r a c t. Based on a calculus of possible verbal voices proposed by I. Mel'čuk and its subsequent revision by S. Kahane, we identify five voice grammemes in Arabic. We explain how impersonal constructions may occur with the process of detransitivisation. We identify four varieties of passive voice and identify cases whereby a circumstantial is promoted to the rank of subject. We also show how the suppressive subjective transformation of an intransitive, or monovalent, verb, commonly called *impersonal passive*, produces a construction with a subject lacking both semantic reference and morpho-phonological realisation. This requires the introduction of an empty element in order to control agreement of the verb, which always appears in the third masculine singular person. The goal of this paper is to show how the model for grammatical voice proposed by I. Mel'čuk aptly identifies different values of the category of voice in Arabic; however, we also point out some of the limitations of the analysis.

Keywords: grammatical voice, diathesis, deep syntax, surface syntax, actant, interface semantics ~ syntax, Arabic

1. Représentation de la voix en TST

L'objectif de la présente étude est d'étudier le système de voix en arabe standard moderne en se basant sur le calcul des voix grammaticales proposé par I. Mel'čuk (Mel'čuk 1993a; 1993b; 2001) et le renforcement proposé par S. Kahane (Kahane 1998). Notre objectif est de montrer comment le calcul des voix grammaticales proposé par I. Mel'čuk permet d'identifier pertinemment les différents valeurs de la catégorie flexionnelle de voix en arabe tout en soulignant ses lacunes.

1.1. Présupposés Méthodologiques

Nous tenons pour acquis les notions de base de la syntaxe de dépendance Sens-Texte (Mel'čuk 1988), un modèle à strates multiples avec des interfaces intermédiaires. La structure phrastique au niveau sémantique est un réseau de dépendances. Chaque nœud est étiqueté par une unité sémantique spécifique à la langue et correspond au sens d'un mot donné. Les arcs orientés lient le prédicat-tête à ses actants sémantiques (ASém). Les arcs sont numérotés consécutivement en suivant l'ordre de saillance syntaxique.

Faculté Al Alsun — Université de Minya Egypte;
Laboratoire Modyco — University Paris X France; delkassas@gmail.com

Les structures phrastiques aux niveaux de la syntaxe profonde et la syntaxe de surface sont des arbres de dépendance avec les lexèmes représentés comme nœuds et les relations syntaxiques comme arcs. Au niveau de la syntaxe profonde (SyntP), les relations syntaxiques présentant les relations actancielles sont numérotées par des chiffres romains successifs I, II, III, etc., et sont supposés être universels. Les rôles syntaxiques des actants de n'importe quelle lexie sont ordonnés conformément à la saillance décroissante (= une oblicité croissante)¹. Le fait de considérer un niveau syntaxique profond, intermédiaire entre le niveau sémantique et le niveau syntaxique de surface, où seul le critère d'oblicité permet de distinguer les actants (ASyntP) est une particularité intéressante du modèle Sens-Texte qui permettra, comme on le verra, de calculer les voix d'une manière rigoureuse sans brouiller le calcul par les divergences qui apparaissent au niveau de la syntaxe de surface (SyntS) où les relations syntaxiques sont codées suivant les spécificités des fonctions de chaque langue (par exemple, sujet, objet direct, objet oblique, etc.).

1.2. Définition de la diathèse et de la voix suivant Mel'čuk

La diathèse est communément définie comme la relation sémantique établie entre le verbe personnel et son sujet grammatical alors que la voix désigne les facteurs syntaxiques ordonnant les uns par rapport aux autres les relations des actants au verbe conformément à une hiérarchie de type communicatif. La TST a l'intérêt de proposer un calcul rigoureux des voix grammaticales en liant la définition de la diathèse à un niveau de syntaxe profonde. La diathèse d'un mot-forme est ainsi définie comme étant la correspondance entre ses actants sémantiques et ses actants syntaxiques profonds (SemA \leftrightarrow ASyntP)²; la voix est définie comme une catégorie flexionnelle dont les grammèmes [les morphèmes grammaticaux] spécifient des modifications de la diathèse de base d'une unité lexicale L sans affecter le sens propositionnel de L³. La diathèse de base de L présente sa diathèse lexicographique, c'est-à-dire la forme lexicographique de L, qui doit être signalée dans l'article de dictionnaire de L. La catégorie de voix permet donc de construire des messages différents sur la même situation. Pour chaque diathèse d'une lexie, les actants syntaxiques peuvent être ordonnés selon l'oblicité croissante.

L'actant sémantique correspond à l'argument du prédicat et est identifié par un numéro asémantique distinctif. Chaque numéro correspond à une famille de

¹ Ce qui est universel, c'est l'existence d'une oblicité croissante, par contre les critères permettant de caractériser le degré d'oblicité de chaque complément varient d'une langue à l'autre.

² (Mel'čuk 2006: 187).

³ (Idem.: 191).

constructions syntaxiques de surface réunies en raison de leur similitude. Ainsi, à l'ASyntP I correspond les constructions syntaxiques exprimant la relation SSynt-subjectale; à l'ASyntP II correspond, entre autres, le complément d'objet direct, indirect ou oblique, et le complément agentif avec la forme passive d'un verbe transitif; les ASyntP III jusqu'à VI représentent des compléments plus obliques.

Un ASyntP d'une unité lexicale L est une autre unité lexicale dépendant syntaxiquement de L et correspondant à un ASem de L ou à un actant syntaxique de surface [SSyntA] de L⁴. Une caractéristique essentielle des ASyntP est leur caractère intermédiaire en tant qu'interface entre les ASem et les ASyntS d'une unité lexicale: ils sont déterminés soit sémantiquement, soit par la syntaxe de surface. Le sujet factice, qu'il soit explétif ou qu'il ne possède pas d'expression physique, n'apparaît pas dans la SSyntP.

La diathèse de L peut être modifiée par l'une des trois opérations suivantes: la permutation des ASyntP de L par rapport aux ASem correspondants, la suppression des ASyntP de L (ce qui signifie que les ASem impliqués ne peuvent pas se manifester syntaxiquement en tant que dépendant direct de L), l'identification référentielle de deux ASem, avec suppression obligatoire d'au moins un ASyntP.

Il existe ainsi quatre voix principales: actif, passif, suppressif (promotif) et réfléchi. La voix passive consiste à attribuer un autre rôle syntaxique profond (II ou III) à l'expression assurant le rôle syntaxique profond I à la voix active. Ainsi, on peut dénombrer cinq voix passives possibles:

1. Permutative, si les deux ASyntP de L sont convertis simultanément (I \Rightarrow II et, II \Rightarrow I).
2. Partielle, si seulement un des deux ASyntP de L est affecté (I \Rightarrow III, tandis que II reste en place et aucun actant ne devient I).
3. Promotionnelle, si l'ASyntP II est promu I et l'ASyntP I rétrograde⁵.
4. Rétrogradative, si l'ASyntP rétrograde et aucun ASyntP n'est promu.
5. Sans agent, si le passif ne permet pas la réalisation d'un complément d'agent.

1.3. Révision de Kahane

Kahane (1998) estime que la définition de Mel'čuk exclut toute combinatoire des voix, d'une part, en s'intéressant uniquement au rapport paradigmatique entre les grammèmes de voix et en ignorant l'idée qu'ils puissent se trouver aussi dans un rapport syntagmatique, et d'autre part, en envisageant tout changement de diathèse uniquement par rapport à la diathèse de base et en ignorant ainsi qu'un changement de diathèse puisse s'appliquer à une diathèse dérivée. Il définit la voix

⁴ (Mel'čuk 2006: 184).

⁵ La différence entre la voix permutative et la voix promotionnelle est que l'ASyntP I rétrogradé ne peut jamais être un complément d'objet direct.

comme un système de catégories flexionnelles dont les grammèmes sont des voix élémentaires *spécifiant un changement de diathèse de la lexie à laquelle il est attaché et ne modifiant pas le sens propositionnel de cette lexie*, auxquelles s'ajoutent les voix composées qui elles ne sont pas des grammèmes mais des composés de grammèmes de voix élémentaires. Il insiste sur le fait qu'une lexie peut avoir deux diathèses de base et cite l'exemple du verbe CHARGER: Pierre charge du foin dans la charrette vs Pierre charge la charrette de foin. A chacune de ces deux diathèses de base correspond une forme passive: Le foin est chargé dans la charrette vs La charrette est chargée de foin. Si l'on souhaite qu'une lexie ait par définition une seule diathèse de base, il faudra considérer qu'il s'agit là de deux lexies différentes.

A la différence de Mel'čuk, la numérotation successive des ASyntP conformément à l'oblicité croissante n'est pas fondamentale pour Kahane. Ainsi, il estime qu'il est plus judicieux, dans le cas du français, d'adopter une définition plus liée à la représentation de surface de la numérotation et de réserver par exemple le numéro II au complément d'objet direct du verbe et de commencer la numérotation des compléments d'objet indirect à partir de III. Cette numérotation aurait pour effet de réserver, sans condition supplémentaire, l'application du passif au complément d'objet direct. Le changement de diathèse est basé sur un postulat de promotion et de rétrogradation indiquant qu'un ASyntP ne peut être promu que dans un rôle SyntP déjà existant, c'est-à-dire qu'il prend la place d'un autre ASyntP. Par contre, un ASyntP est rétrogradé dans un rôle SyntP spécifique. Pour distinguer l'ASyntP rétrogradé, Kahane lui accorde un numéro spécial (ASyntP ∞). Il justifie cette notation en soulignant qu'un actant rétrogradé est généralement plus oblique que tous les actants de la diathèse de base, et propose pour respecter la numérotation préconisée par Mel'čuk de considérer ∞ comme une variable que l'on instancie par le premier numéro supérieur ou égale à II non attribué, ce qui donne II pour un verbe monovalent ou un verbe bivalent dont l'ASyntP II a été promu ou supprimé, III pour un verbe bivalent dont l'ASyntP II a gardé sa position.

Kahane propose une classification des voix basée sur le nombre d'actants SyntP impliqués dans le changement de diathèse. Les voix élémentaires ne peuvent être décomposées en deux grammèmes. Les grammèmes de voix élémentaires ne spécifient que des changements de diathèse où seul un ou deux actants SyntP sont impliqués et telle que l'ASyntP est promu : dans ce cas, suivant Mel'čuk, l'ASyntP occupant la place visée par l'actant promu est soit rétrogradé, soit supprimé, soit référentiellement identifié avec l'actant promu. Cela donne les cinq opérations suivantes : rétrogradation, suppression, permutation, promotion avec suppression et identification référentielle. A chaque grammème de voix élémentaires est attribué une notation: $\rho_1, \sigma_1, \pi_{2/1} \dots$

Kahane ignore la présence ou non d'un sujet factice, une distinction, d'après lui, relevant de la syntaxe de surface et, donc peu pertinente pour le calcul des voix.

Mais, il propose une piste que nous estimons intéressante pour enrichir la classification des voix en prenant en compte des critères plus surfaciques, à savoir la nature morphologique du grammème de voix: *s'agit-il d'un affixe (= flexion) ou d'une lexie indépendante (auxiliaire, clitique, particule...)?* Ce critère, comme nous allons le voir plus loin, est essentiel pour proposer une classification élégante et raffinée de la catégorie de voix en arabe. Le tableau comparatif suivant montre les notations utilisées par les deux calculs:

| | Description | Notation de Kahane | | Notation de Mel'čuk |
|---|--|-----------------------|--|---|
| 0 | Modification de diathèse zéro | Voix neutre effective | | Actif |
| 1 | Un seul ASyntP impliqué par: rétrogradation ou suppression | ρ_1 | Rétrogradatif subjectal ou passif non promotionnel: rétrogradation de l'ASyntP I en ASyntP ∞ | Passif complet unilatéral |
| | | σ_1 | Suppressif subjectal : suppression de l'ASyntP I | Suppressif objectal (dans le cas d'un verbe bivalent) |
| | | ρ_2 | Rétrogradatif objectal: rétrogradation de l'ASyntP II en actant SyntP ∞ | Détransitivatif (antipassif) ⁶ |
| | | σ_2 | Suppressif objectal: suppression de l'ASyntP II | Suppressif subjectal |
| 2 | Deux actants SyntP impliqués dans le changement de diathèse. | $\pi_{2/1}$ | Permutatif 2/1 ou passif (promotionnel): rétrogradation de l'ASyntP I et promotion de l'ASyntP II à sa place | Permutatif |
| | | $\tau_{2/1}$ | Passif suppressif ou promotif 2/1: suppression de l'ASyntP I et promotion de l'ASyntP II à sa place | Passif partiel objectal |
| | | $\delta_{2/1}$ | Réfléchi: identification référentielle de l'ASyntP II avec l'ASyntP I | Réfléchi |
| | | σ_0 | Suppressif absolu: suppression de tous les actants | Suppressif absolu |

⁶ Mel'čuk ne considère pas ce grammème correspondant au détransitivatif comme une voix. Kahane estime qu'il n'y a rien dans la nature du rétrogradatif objectal qui nécessite de ne pas l'inclure dans le système des voix. D'après lui, il forme avec le rétrogradatif subjectal ρ_1 (= passif non promotionnel), le permutatif_{2/1} $\pi_{2/1}$ (= passif) et le permutatif_{3/2} $\pi_{3/2}$ le quatrième coin d'un rectangle aristotélien (le rétrogradatif objectal est au permutatif_{3/2} ce qu'est le rétrogradatif subjectal au permutatif_{2/1}). Cette analyse peut être maintenue si le changement de diathèse ne doit pas impérativement impliquer le changement de la réalisation syntaxique de l'actant sémantique primaire. Or à notre avis, un changement de diathèse signifie d'abord que la réalisation de surface de l'actant syntaxique dévolu à l'actant sémantique primaire a subi une modification. Par conséquent, la rétrogradation ou la permutation de l'ASyntP II ne peut pas être considérée comme voix élémentaire tant que l'ASyntP I n'a subi aucune modification.

Pour un verbe monovalent, seules trois voix élémentaires sont ainsi théoriquement possibles: l'actif, le rétrogradatif subjectal (= passif non promotionnel) et le suppressif subjectal. Pour un verbe bivalent, il faut ajouter au trois précédentes le rétrogradatif objectal, le suppressif objectal, le passif (= permutatif), le passif suppressif (= promotif), le réfléchi et le suppressif absolu, ce qui donne neuf voix élémentaires (dont l'une — le rétrogradatif objectal — n'est pas considérée par Mel'čuk comme une voix).

En plus, suivant le calcul des voix composées, seul un actant promu (ou un actant non impliqué dans le premier changement de diathèse) peut être impliqué dans le deuxième changement de diathèse. La définition de Kahane suffit ainsi à assurer que le nombre de combinaisons possibles des voix est fini. Il y a quatorze changements de diathèse possibles pour une diathèse de base binaire: l'actant SyntP I peut recevoir trois valeurs (I, ∞ et $-$); s'il prend la valeur I, l'actant SyntP II peut recevoir quatre valeurs (II, ∞ , $-$ et l'identification référentielle avec l'autre actant); si l'actant SyntP I prend la valeur ∞ ou $-$, l'actant SyntP II peut prendre cinq valeurs (I et les quatre précédentes). Neufs de ces changements de diathèse correspondent à des voix élémentaires et six à des voix composées (la suppression des deux actants correspond à la fois à une voix élémentaire et à des voix composées).

Nous n'allons pas nous étendre plus que cela sur la révision du calcul des voix proposée par Kahane dont l'objectif est de rendre le calcul plus éclairant en proposant une algèbre de combinatoire. Le calcul de voix mérite une étude plus approfondie, nous nous contentons dans le présent article de répertorier les grammèmes de la catégorie flexionnelle de voix en arabe suivant la définition proposé par Mel'čuk et la révision effectuée par Kahane.

2. Les voix en arabe

Dans la présente section, nous présentons des voix élémentaires et des combinatoires en arabe. Nous recensons quatre transformations passives. Nous allons appliquer le calcul original et sa révision aux données de l'arabe standard, notre objectif n'étant pas de trancher entre les deux notations.

2.1. L'actif

C'est la diathèse de base ou la voix effective: l'ASyntP I correspond à l'actant sémantique primaire présenté par la relation syntaxique de surface sujet [$X'_{Asém\ I}, X_{ASyntP\ I}/X/ASyntS.Sujet$]:

| | |
|-------|-------|
| X | Y |
| I | II |
| Sujet | Objet |

- (1) *qāla* *alwaladu* *alḥaqīqa*
 V_{act.passé.3.masc.sg} N_{def.NOM} N_{def.ACC}
 a dit le garçon la vérité
 ‘Le garçon a dit la vérité’.

La fonction sujet peut être remplie par un pronom zéro possédant ainsi un référent sémantique, une présence syntaxique mais dénué d’expression physique [$x'_1, X_I, /Ø/_{\text{pronom.sujet}}$]. Elle peut également être remplie par une proposition complétive (2.b):

- (2) a. *qālat* $Ø_{\text{pro}}$ *alḥaqīqa* | *janaamūn* $Ø_{\text{pro}}$
 V_{act.passé.3.fem.sg} sujet N_{def.ACC} | V_{act.pres.3.masc.pl} suj
 a dit [elle] la vérité | dorment [ils]
 ‘elle a dit la vérité’ | ‘Ils dorment’;
- b. *sarra+nī* [*mā* *fa’ilta* $Ø_{\text{pro}}$]_{COD}
 V_{act.passé.3.masc.sg} CONJ V_{act.passé.2.masc.sg} sujet
 a plu ce que as fait [tu]
 ‘Ce que tu as fait m’a plu’.

2.1.1. Une voix composée: rétrogradation_{I/II} et suppression objectivale

La détransitivisation de certains verbes peut donner une construction impersonnelle: le sujet est un pronom sujet factice non instancié, l’ASém 1 [X] est rétrogradé au rang d’ASyntP II, l’ASém 2 est supprimé et l’ASyntP III [Y] garde son rang:

| | | |
|-------|-----------------|--------|
| X | Y | Z |
| I | II | III |
| Sujet | C ^{od} | CoPred |

⇒

| | | |
|------------------|---|--------|
| X | Y | Z |
| II/∞ | – | III |
| C ^{obl} | – | CoPred |

Prenons à titre d’exemple le verbe trivalent KAFĀ signifiant ‘suffire’ (X suffit à Y en tant que Z):

- (3) *takfī=nā*_{COD} *alsūratu*_{suj} *šāhidan*_{co-predicat}
 V=PRO N_{def.NOM} N_{indef.ACC}
 suffit=nous la photo témoin
 ‘La photo nous suffit comme témoin’.

Le verbe est à la voix active à la forme 3^{ème} personne du féminin singulier comme l’indique l’accord du verbe avec le nom *alsūratu* assurant la fonction sujet. L’omission du co-prédicat n’affecte pas la grammaticalité de la phrase: ‘*takfī=nā alsūratu*’. Le Complément d’objet direct (COD) est également omissible: ‘*takfī alsūratu*’, signifiant ‘la photo suffit’. L’ASyntP III peut aussi être réalisé comme complément d’objet oblique: ‘*takfī alsūratu ka_{PREP}=šāhidin_{GEN}*’. Le verbe admet

aussi la voix rétrogradation suppressive décrit ci-dessus avec la suppression du COD ‘*nā*’ et la rétrogradation de ‘*alsūratu*’, le sujet dans ce cas ne possède qu’une présence syntaxique sans référence sémantique ni instanciation morphologique:

- (4) *kafā* [*bi=alsūratu*]_{Cobl} *šāhidan*
V_{Act.passé.3.masc.sg} [prep=N_{fem.sg.GEN}] N_{ACC}
suffit [de=la photo] témoin
‘La photo suffit comme témoin’.

Le verbe est systématiquement à la forme active 3^{ème} personne du masculin singulier. Il ne serait pas incorrect d’utiliser le verbe au présent, cependant nous n’avons pas noté un usage fréquent du présent suivant ce patron syntaxique ‘*jakfī bi=alsūratu šāhidan*’. La valence du verbe *kafā*_{act.pr.passé.3.masc.sg} est (Ø_{sujet}, C^{obl}, CoPred). Nous ne pouvons suivre la tradition grammaticale arabe dans son analyse décrivant le constituant prépositionnel [*bi=alsūratu*] comme sujet. A notre avis, il est plutôt question d’une transformation constituée de la rétrogradation de I à II et la suppression de II, le résultat est une construction verbale avec un sujet factice et non instancié (*zéro*)⁷.

Cette voix *rétrogradative suppressive* est la voix effective de nombreux verbes. Dans les exemples suivants, le verbe est systématiquement à la 3^{ème} personne du masculin singulier qu’il soit au passé (5.a) ou au présent (5.b) même si les lexèmes exprimant l’ASém 1 sont des noms féminins. Ces exemples expriment l’exclusion: le verbe est précédé par la particule négative (*mā* ou *lā*) régissant une construction d’exclusion composée de la particule d’exclusion ‘*illa*’ suivi d’un nom référant à l’ASém 1 du verbe à la forme affirmative.

- (5) a. *mā* *fāza* ‘*illa*’ ‘*anti*’
Pa V_{Act.passé.3.masc.sg} Pa PRO_{2.fem.sg.NOM}
négation a gagné sauf toi
‘C’est seulement toi qui as gagné’ ou ‘Personne n’a gagné à part toi’;
- b. *lā* *jadkhulu* *almawki‘a* ‘*illa*’ ‘*alfatajātu*’
Pa V_{Act.pr.3.masc.sg} N_{déf.ACC} Pa N_{3.fem.pl.NOM}
négation entre le site sauf les filles
‘Seulement les filles consultent le site’.

Le pronom [*‘illa* ‘*anti*’_{2.fem.sg}] ou le nom [*‘illa* ‘*alfatajātu*’_{3.fem.pl}] ne peut pas être considéré comme sujet de la tête verbale pour plusieurs raisons. Tout d’abord, les verbes ne s’accordent pas en genre avec ces lexies comme le stipule la règle d’accord de l’ordre VSO. Deuxièmement, les verbes sont à la forme négative, alors

⁷ L’introduction d’un élément vide de cette manière — le sujet factice-zéro — compromet l’acceptabilité de l’analyse. Néanmoins elle permet de copier l’accord du verbe d’une façon méthodique.

que ces lexies constituent les sujets de ces verbes mais à la forme affirmative. Troisièmement, comme nous l'avons déjà indiqué, le pronom sujet ne possède pas d'expression morpho-phonologique en arabe et donc le pronom '*anti*' en (5.a) ne peut pas remplir la fonction sujet. Ce pronom va ainsi disparaître dans la construction affirmative non-exclusive: *fuzti*_{Act.passé.2.fém.sg} 'vous gagnez'. Par analogie, le nom '*alfatajātu*' en (5.b) n'est pas le sujet. Les phrases peuvent être littéralement traduites par: «Il_{impersonnel} n'a gagné pas sauf toi» et 'Il_{impersonnel} n'a pas gagné, sauf toi' et 'Il_{impersonnel} n'entre pas le site, sauf les filles'. Pour ces raisons, à mon avis, il serait pertinent de faire la distinction entre deux types de voix active: l'actif élémentaire et sa forme rétrogradative suppressive.

2.2. Les transformations passives

Nous recensons quatre transformations passives: le permutatif, le suppressif, le suppressif rétrogradatif et le suppressif promotif circonstanciel.

2.2.1. Le permutatif

Bien que peu fréquente, cette voix figure bien en arabe standard: le sujet correspond à l'ASyntP II et le complément d'agent à ASyntP I [$X^1, X_{II}, X/CoAg$].

| | | | | |
|-------|-----------------|---|--------------------|-------|
| X | Y | ⇒ | X | Y |
| I | II | | II/∞ | I |
| Sujet | C ^{od} | | C ^{agent} | Sujet |

Le complément d'agent dénote un agent humain introduit par une préposition complexe comme */bi+wāsiṭati/*, */min khilāli/*, */min/* signifiant par 'l'intermédiaire de':

- (6) a. *kutibat* *alriwājatu* *biwāsiṭat+ī* *div*
V_{Perm.passé.3.fém.sg} N_{fém.def.ACC} [CONJ+PRO ADJ_{NOM}]_{CoAg}
a été écrit le roman par Dev
'Le roman a été écrit par Dev';
- b. '*uthi^ca* *alkhabaru* [*min wasā'il al'i^clāmi* | *min khilāl* *bajānin*
a été donné la nouvelle par les médias | par déclaration
malakij]_{CoAg}
royale
'La nouvelle a été diffusée par les médias | par une déclaration royale'.

2.2.2. Le suppressif (sans agent)

C'est la forme passive la plus fréquente en arabe. Le processus de passivation d'un verbe bivalent consiste à supprimer l'ASyntP I traduit en SyntS par la

fonction sujet dans la diathèse de base et à promouvoir l'ASyntP II. La voix suppressive est ainsi intrinsèquement liée au processus de détransitivisation.

| | |
|-------|-----------------|
| X | Y |
| I | II |
| Sujet | C ^{od} |

 \Rightarrow

| | |
|---|-------|
| X | Y |
| – | I |
| – | Sujet |

Le sujet peut correspondre à un substantif correspondant à un référent général (7.a) ou une proposition complétive (7.b):

- (7) a. *qudija* [al'amru]_{sujet} | *nuthirat* [almas'alatu]_{sujet}
V_{Supp.passé.3.masc.sg} N_{NOM} | V_{Supp.passé.3.fem.sg} N_{NOM}
est résolu l'affaire | est revue la question
'L'affaire est résolue' | 'la question est revue';
- b. *justahsanu* [an taħdara]_{sujet} | *luħitha* [anna...]_{sujet}
V_{Supp.passé.3.masc.sg} [CONJ V Ø_{pro}] | V_{Supp.passé.3.masc.sg} [CONJ...]
est mieux que vous venez | est noté [que...]
'Il sera mieux que vous venez' | 'Il est noté que...'

La fonction sujet peut être remplie par un pronom zéro non-factice, c'est-à-dire possédant un sens, une présence syntaxique mais qui non instancié au niveau morpho-phonologique. Dans les exemples suivants, le pronom zéro non-factice régit l'accord du verbe qui est à la 3^{ème} personne du pluriel en (8.a) et à la 1^{ère} personne du singulier en (8.b). L'identification du pronom sujet a donc eu lieu grâce à la forme du verbe qui, même s'il n'est pas instancié au niveau morpho-phonologique, possède un sens et une présence syntaxique.

- (8) a. *qutilū* Ø_{sujet-pro} *djamī'an* | b. *'ukathhabu* Ø_{sujet-pro} *dā'iman*
V_{Supp.pr.3.pl} N | V_{Supp.pr.1.sg} ADV
ont été tués tous | suis traité de menteur toujours
'Ils ont été tous tués' | 'Je suis toujours traité de menteur'.

2.2.2.1. Le suppressif d'un verbe monovalent

La transformation d'un verbe monovalent à la voix suppressif présentera un processus d'intransitivisation: l'ASyntP I est supprimé. Le verbe, régi par un sujet factice non instancié, est systématiquement à la forme 3^{ème} personne du singulier, généralement au passé.

| |
|-------|
| X |
| I |
| Sujet |

 \Rightarrow

| |
|---|
| X |
| – |
| – |

Nous ne suivons pas l'analyse traditionnelle considérant qu'un constituant prépositionnel remplissant la fonction complément circonstanciel (9.a) ou un complément d'objet oblique (9.b) peut être promu sujet à la voix suppressive tout en gardant son oblicité:

| | |
|---|---|
| (9) a. <i>djulisa</i> Ø _{suj-pro} [^c <i>alā alkursī</i>] _{CCirc} | b. <i>'umsika</i> Ø _{suj-pro} [<i>bi=alliṣi</i>] _{Cobl} |
| V _{Supp.passé.3.sg} Prep N _{GEN} | V _{Supp.passé.3.sg} Prep=N _{GEN} |
| a été assis sur la chaise | a été attrapé du=le voleur |
| ‘Il a été assis sur la chaise’ | ‘Il a été attrapé le voleur’. |

Cette voix est également appelé l'*impersonnel passif*. Comme dans la langue slave et dans certaines langues romanes, le pronom impersonnel arabe n'est pas instancié au niveau morpho-phonologique. Cette analyse suit Teeple (2008), Saad (1982), Mohammad (1999), Fassi Fehri (1982) et Fischer (2002). Mais nous préférons ne pas utiliser le terme *passif impersonnel* que nous estimons peu pertinent. Nous préférons utiliser le terme *suppressif* ou *suppressif subjectival*.

2.2.2.2. Le suppressif d'un verbe bivalent régissant un complément d'objet oblique

Le complément d'objet oblique garde son statut et ne peut pas donc être analysé en tant que sujet comme le propose la grammaire traditionnelle. Le verbe-tête est systématiquement à la forme 3^{ème} personne du masculin singulier, le sujet étant factice et sans expression physique. Nous nous contenterons de souligner que les verbes à la voix suppressive expriment, entre autres, une situation générale ou psychologique (10.a), un état physiologique (10.b), une action (10.c) ou une instruction (10.d). Le complément d'objet oblique dans tous les cas marque l'expérimentateur.

| | |
|---|---|
| (10) a. <i>'u^ctunija</i> [<i>bi=hā</i>] _{ObIO} | b. <i>ḡurrira</i> [<i>bi=him</i>] _{ObIO} |
| V _{Supp.3.masc.sg} [PREP=PRO _{fem.sg}] _{ObIO} | V _{Supp.3.masc.sg} [PREP=PRO _{masc.pl}] |
| a été pris soin [de=elle] | a été trompé [de=eux] _{ObIO} |
| ‘Il a été pris soin d'elle’ | ‘Ils ont été trompé’; |
| c. <i>jī'a</i> [<i>bi=hindin</i>] _{ObIO} | c. <i>sumiḥa</i> [<i>bi=alkhurūdzi</i>] _{ObIO} |
| V _{Supp.3.masc.sg} [PREP=N _{fem.sg.GEN}] _{ObIO} | V _{Supp.3.masc.sg} [PREP=N _{masdar}] _{ObIO} |
| a été amené [de=Hind] _{ObIO} | a été permis [de=sortir] |
| ‘Hind a été amené’ | ‘Il a été permis de sortir’. |

2.2.2.3. Le suppressif d'un verbe trivalent régissant un complément propositionnel

La passivation d'un verbe bivalent ou trivalent régissant un complément d'objet propositionnel (C^{PROP}) et/ou un complément d'objet oblique consiste juste à supprimer l'ASyntP I. Contrairement à l'analyse traditionnelle, nous pensons qu'il sera inutile de parler de la promotion du C^{PROP} au rang de sujet, vu que celui-ci ne

subi aucun changement pouvant justifier un changement dans la description. Il est seulement question d'un processus de suppression subjectale avec un verbe s'accordant avec un sujet factice non instancié et donc systématiquement à la 3^{ème} personne du masculin singulier.

| | | |
|-------|-------------------|------------------|
| X | Y | Z |
| I | II | III |
| Sujet | C ^{prop} | C ^{obl} |

 \Rightarrow

| | | |
|---|-------------------|------------------|
| X | Y | Z |
| I | II | III |
| – | C ^{prop} | C ^{obl} |

Les exemples suivants montrent la transformation suppressive du verbe bivalent *junṭazaru* (X_I, Z_{III}) 'X s'attendre que Y' (11.a) et d'un verbe trivalent *qāla* (X_I, Y_{II}, Z_{III}) 'X dire à Y que Z' (11.b):

- (11) a. *junṭazaru* [*'an juthmira 'amalu=nā*]_{C^{prop}}
 V_{Supp.pass.3.masc.sg} []_{PROP}
 est attendu [que notre espoir porte ses fruits]
 'Il est attendu que notre espoir porte ses fruits'
- b. *qāla* [*la=hu*]_{Cobl} [*'irḥal*]_{C^{prop}}
 V_{Supp.pass.3.masc.sg} [PREP=PRO] []_{PROP}
 a été dit [à=lui] [pars]
 'Il lui a été dit : pars'

2.2.3. Le Suppressif rétrogradatif

Il s'agit d'un processus de détransitivisation: la suppression du sujet est accompagnée par la rétrogradation de l'ASyntP II qui sera réalisé en surface par un complément oblique. D'après la notation de Mel'čuk, il ne peut pas y avoir un ASyntP III sans ASyntP II. Ainsi, malgré la rétrogradation de l'actant, celui-ci devrait garder son statut II. Or, la voix suppressive rétrogradative consiste également à supprimer l'ASyntP I. Nous rencontrons ici une limite à la notation de Mel'čuk, qui n'a pas tenu compte que la rétrogradation peut être accompagnée de la suppression de l'actant précédent.

| | |
|-------|-----------------|
| X | Y |
| I | II |
| Sujet | C ^{OD} |

 \Rightarrow

| | |
|---|------------------|
| X | Y |
| – | II/∞ |
| – | C ^{obl} |

A titre d'exemple, en (12.a), le lexème *almas'alata* 'la question' remplit la fonction COD à la voix active et porte la marque de l'accusatif /a/. A la voix suppressive, le lexème est promu sujet et porte la marque du nominatif /u/ et régit l'accord du verbe tête (12.b), tandis qu'à la transformation suppressive rétrogradative, il est rétrogradé au rang de complément d'objet oblique et prend la marque du génitif /i/ (12.c). Le verbe est dans ce cas régi par un sujet factice-zéro.

- (12) a. *nathara* Zajdun_{suj} [*almas'alata*]_{COD}
 V_{Act.pr.3.masc.sg} N_{déf. masc.sg} [N_{déf.fem.sg.ACC}]
 a revu Zayd [la question]
 'Zayd a revu la question';
- b. *nuthirat* [*almas'alatu*]_{suj}
 V_{pass.pr.3.fem.sg} [N_{déf.fem.sg.Nom}]
 a été revue [la question]_{suj.NOM}
 'La question a été revue';
- c. *nuthira* [*fī* *almas'alati*]_{Cobl}
 V_{SuppRétro.pr.3.masc.sg} [PREP N_{déf.fem.sg.GEN}]
 a été revu [dans la question]
 'La question a été revue'.

L'analyse traditionnelle, considérant que le constituant prépositionnel est le sujet en (12.c), témoigne de la forte confusion qui existe entre actant sémantique et actant syntaxique. La lexie quoique correspondant à l'ASém 1 est rétrogradée au niveau syntaxique. La lexie même si elle correspond à l'ASém 1 est rétrogradé au niveau syntaxique. En cas de verbe intransitif ou monovalent, la transformation suppressive subjectale consiste à ne pas réaliser tous les actants sémantiques du prédicat verbal. Nous classons ce type de transformation en tant que voix élémentaire bien que nous soyons conscient qu'il est aussi plausible de la classer comme voix composée. Nous nous contentons dans le présent article d'indiquer ce point.

2.2.4. Le suppressif promotif circonstanciel (= voix composée)

Comme nous l'avons indiqué, une caractéristique distinctive de l'approche TST réside dans la définition de la voix en se basant sur un niveau intermédiaire de syntaxe profonde. Toute expression qui dépend syntaxiquement de L et réfère à un actant sémantique de L constitue un ASyntP de L. Pourtant, un processus de déplacement peut avoir lieu: L peut gouverner un ASyntP ne correspondant pas à un de ses ASém. Or, d'après la TST: «Un ASyntP ajouté et déplacé n'est par définition lié à aucun des ASém de L et ne peut donc pas modifier la diathèse de L»⁸. Ce point présente à notre avis, une lacune dans la TST qui ne lui permet pas de couvrir des structures de verbes monovalents en arabe qui consistent à promouvoir un adjectif au rang de sujet; l'adjectif porte la marque du nominatif et régit l'accord du verbe. La suppression de l'ASyntP I est donc accompagnée par la promotion de l'ASyntP ATTR. Nous n'avons pas trouvé d'exemple où la fonction sujet d'un verbe à la voix suppressive promotive est remplie par un pronom.

⁸ (Mel'čuk 2006: 192).

| | | | | | |
|----------------------------------|--------------------------|------------------------|---|--|----------------------|
| (15) <i>fāḍa</i> | <i>alkūbu</i> | <i>mā'an</i> | ⇒ | <i>fīḍa</i> | <i>almā'u</i> |
| V _{act.passé.3.masc.sg} | N _{masc.sg.NOM} | N _{indef.ACC} | | V _{SuppPromo.passé.3.masc.sg} | N _{déf.NOM} |
| a débordé | le verre | eau | | a été débordé | l'eau |
| 'Le verre a débordé d'eau' | | | | 'l'eau a débordé'. | |

3. Conclusion

Dans le présent article, nous avons répertorié cinq grammèmes de la catégorie de voix. L'étude a permis de détecter des lacunes dans le calcul proposé par la TST tout en notant la non-pertinence de certaines analyses traditionnelles indiquant que la fonction sujet peut être remplie par un syntagme prépositionnel. Nous avons évité d'aborder l'analyse des verbes monovalents dénotant une identification référentielle et employés uniquement à la voix passive comme le verbe *'uġmija* 's'évanouir' (*'uġmija* [^c*alaj=hi*]_c^{obl} 'Il s'est évanoui'). Ce type de verbe n'admettant pas la diathèse de base, la question est de savoir s'il est pertinent d'identifier une diathèse de base passive ou de proposer une combinatoire de suppression de l'ASyntP I et de rétrogradation de l'ASyntP II, les deux référant au même actant sémantique primaire. Nous n'avons pas non plus étudié les verbes témoignant d'un changement morphologique complexe.

Références

- El Kassas 2005 — *El Kassas Dina*. Etude contrastive du Français et de l'Arabe dans une perspective de génération multilingue. Thèse de doctorat, Université de Paris VII. Paris, 2005.
- Fehri 1982 — *Fehri Abdelkader Fassi*. Linguistique arabe: forme et interprétation // Presse de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Mohammed V. Rabat, 1982.
- Fischer 2002 — *Fischer W.* A Grammar of Classical Arabic / Traduit de l'Allemand par J. Rodgers // Presse de l'Université de Yale. New Haven; London, 2002.
- Kahane 1998 — *Kahane Sylvain*. Le calcul des voix grammaticales // Bulletin de la Société de Linguistique. Paris, 1998. 93:1. P. 325—348.
- Mel'čuk 1988 — *Mel'čuk I.* Dependency Syntax: Theory and Practice. Albany (N. Y.): SUNY Press, 1988.
- Mel'čuk 1993a — *Mel'čuk I.* Cours de morphologie générale. Introduction et Première partie: le mot. Vol. 1. Montréal; Paris: Presse de l'Université de Montréal, CNRS Éditions, 1993.
- Mel'čuk 1993b — *Mel'čuk I.* The Inflectional Category of Voice : Towards a More Rigorous Definition // *Bernard C., Polinsky M.* (ed.). Causativity and Transitivity. Amsterdam; Philadelphia: Benjamins, 1993. P. 1—46.
- Mel'čuk 2001 — *Mel'čuk I.* Grammatical Voice in French (A Short Description in the Meaning-Text Framework) // *V. Chrakovskij, M. Grochowski, G. Hentschel* (ed.). Studies on the Syntax and Semantics of Slavonic Languages (Papers in Honour of Andrzej

- Bogusławski on the Occasion of his 70th Birthday. Oldenburg: Universität Oldenburg, 2001. P. 265—290.
- Mel'čuk 2006 — *Mel'čuk I.* Aspects of the Theory of Morphology. Berlin; New York: Gruyter, 2006.
- Mohammad 1999 — *Mohammad A. Mohammad.* Word Order and Pronominalization in Palestinian Arabic. Current Issues in Linguistic Theory. Amsterdam; Philadelphia: John Benjamins, 1999.
- Teeple 2008 — *Teeple D.* The Arabic Impersonal Passive in OT. Université de Californie. Santa Cruz, 2008.
- Saad 1982 — *Saad George Nehmeh.* Transitivity, causation and passivization: A semantic-syntactic study of the verb in Classical Arabic. London: Kegan Paul International, 1982.